

Sainte-Foy, le 4 mars 1985.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-FOY

RÈGLEMENT 2724

(amendant l'article 1.5.3. du règlement de zonage #1401 dans le but de créer une nouvelle zone commerciale CB-26 à même une partie de la zone publique PA-5 de manière à y inclure les lots 95-42, 97-117-1, 97-117-2 et une partie du lot 92-97-2 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy (boulevard Versant Nord, quartier Saint-Jean-Baptiste de La Salle).

Il est proposé par le conseiller

Roger Vallières;

Et résolu que le règlement 2724 est et soit adopté; et que le conseil statue et décrète par le présent règlement ce qui suit:

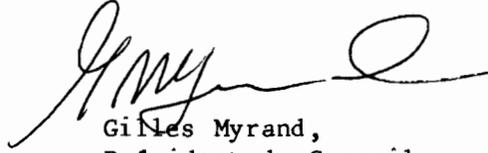
1. L'article 1.5.3. du règlement de zonage #1401 est amendé pour modifier le plan de zonage de la manière suivante:

"La zone commerciale CB-26 est créée à même une partie de la zone publique PA-5 de manière à y inclure les lots 95-42, 97-117-1, 97-117-2 et une partie du lot 92-97-2 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy".

Le plan faisant partie intégrante du règlement de zonage #1401 est donc corrigé en conséquence, suivant les indications apparaissant sur les plans ci-annexés.

Toutes les autres dispositions du règlement de zonage #1401 demeurent et s'appliquent en les adaptant en autant qu'elles ne sont pas incompatibles avec les dispositions du présent règlement.

conformément à la loi. 3. Et le présent règlement entre en vigueur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Myrand', with a long horizontal flourish extending to the right.

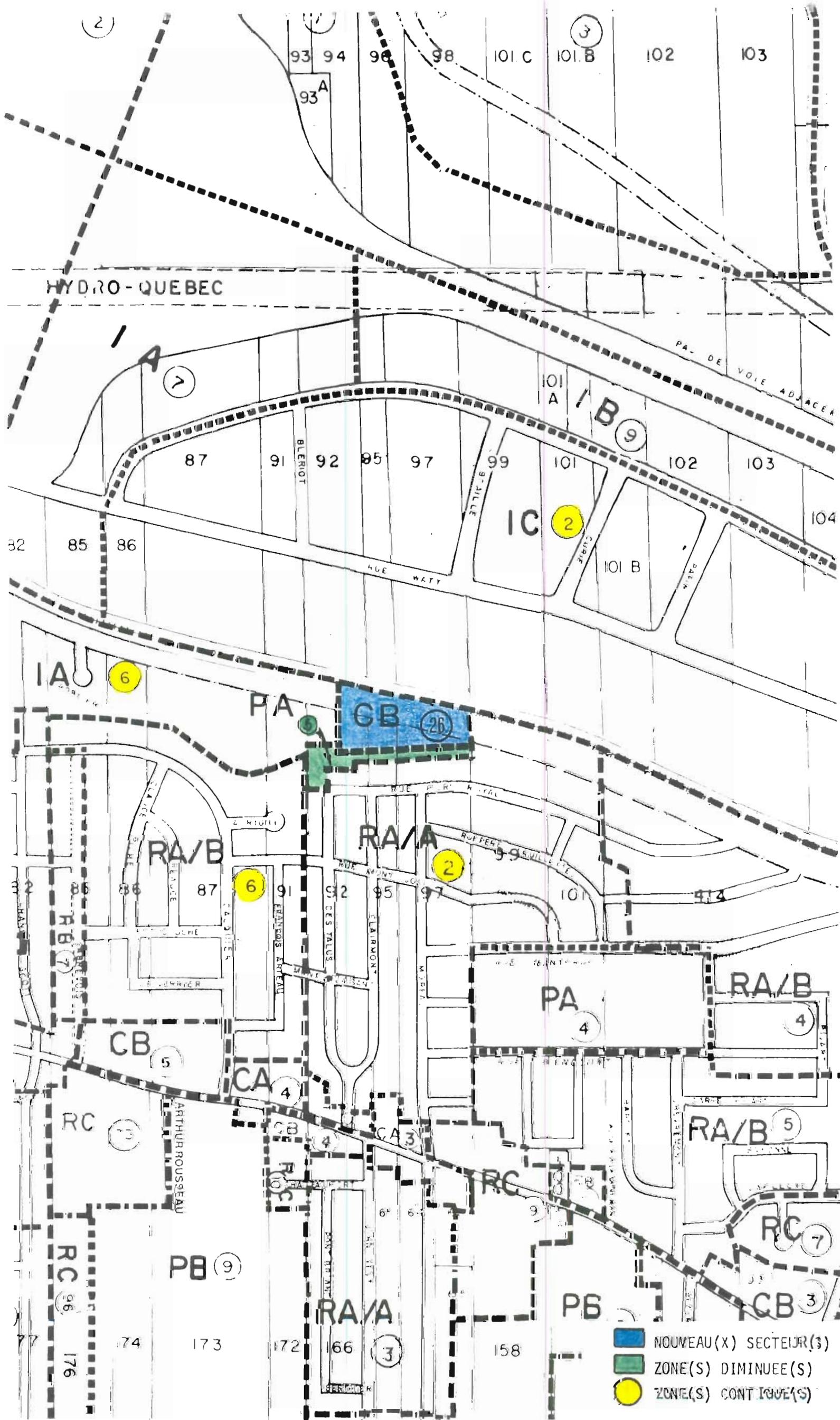
Gilles Myrand,  
Président du Conseil.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Johanne Gauthier', written in a cursive style.

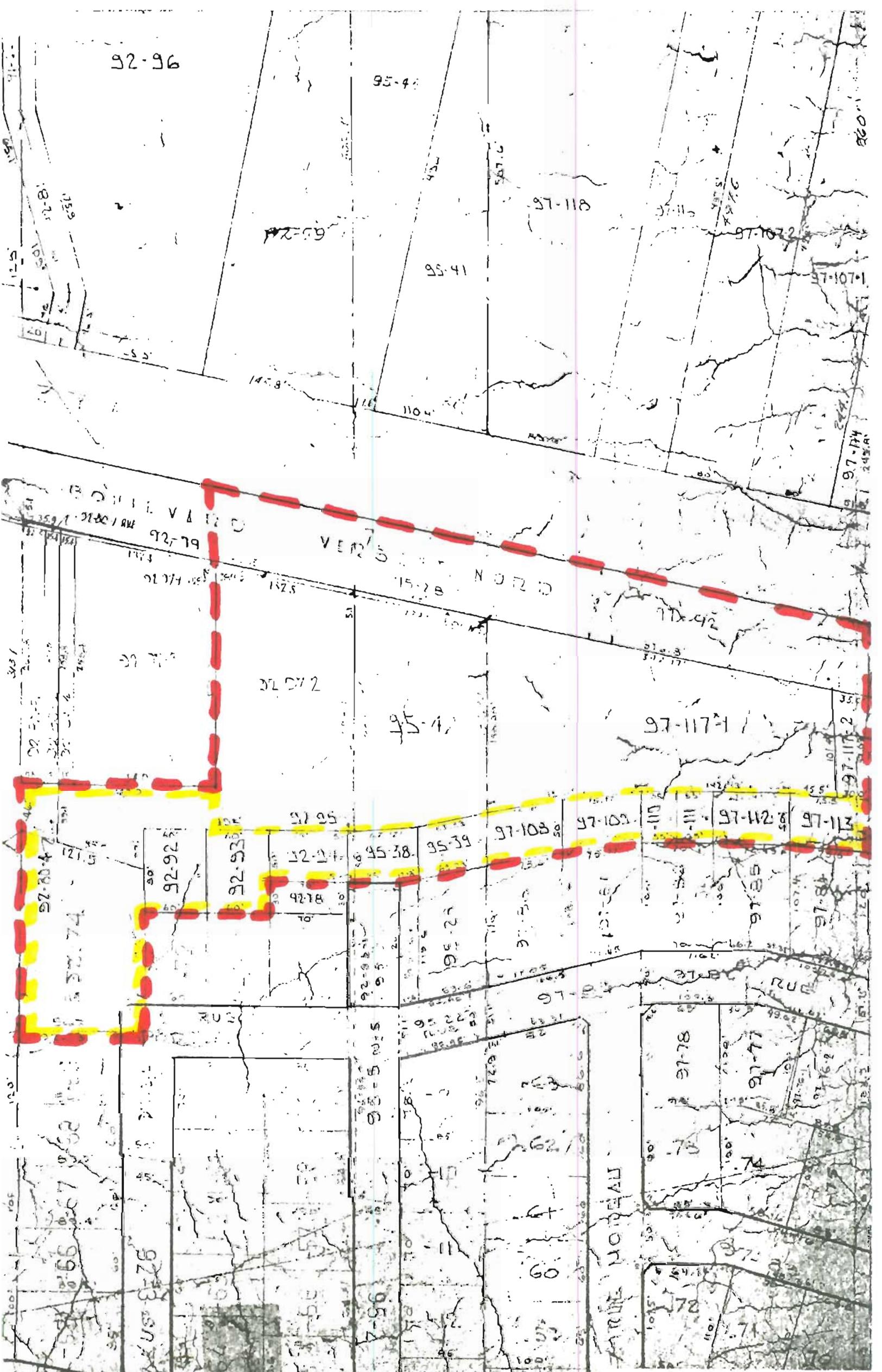
Johanne Gauthier,  
Assistant-greffier.

/gf.





- NOUVEAU(X) SECTEUR(3)
- ZONE(S) DIMINUEE(S)
- ZONE(S) CONTIGUE(S)



▬ NOUVELLE(S) LIMITE(S)  
▬ ANCIENNE(S) LIMITE(S)

PROMULGATION

REGLEMENT NO. : "2724"

**AVIS  
PROMULGATION**

Le 4 mars 1985, le Conseil a adopté le règlement numéro 2724 amendant l'article 1.5.3. du règlement de zonage numéro 1401 dans le but de créer une nouvelle zone commerciale CB-26 à même une partie de la zone publique PA-5, de manière à y inclure les lots 95-42, 97-117-1, 97-117-2 et une partie du lot 92-97-2 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy (boulevard Versant Nord, quartier St-Jean-Baptiste-de-la-Salle).

Ce règlement a été approuvé lors de la période d'enregistrement tenue les 16 et 17 avril 1985.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau des Archives de la Ville. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

**Fait à Sainte-Foy, le 5 septembre 1985.**

L'assistant-greffier  
**Johanne Gauthier, avocate**

JE CERTIFIE QUE CET AVIS A ETE PUBLIE DANS L'APPEL LE  
9 SEPTEMBRE 1985 ET AFFICHE A LA PORTE DE L'HOTEL DE  
VILLE LE MEME JOUR CONFORMEMENT A LA LOI.

*Johanne Gauthier* . . JOHANNE GAUTHIER, ASSISTANT-GREFFIER.